



N° 189 Audit de conformité relatif au financement cantonal direct des projets d'aide au développement *rapport publié le 18 juin 2024*

No 189 Financement cantonal direct des projets d'aide au développement			
Recommandations proposées	6	Ouvert	1
		Fermé	5
		Refusé	-

Les six recommandations émises par la Cour des comptes ont été acceptées.

Au 31 décembre 2025, cinq recommandations ont été mises en œuvre, dont trois fermées durant la période sous revue.

Les mesures prises portent sur :

- L'uniformisation des pratiques des collaborateurs/-trices et des commissaires lors de la sélection des dossiers de financement (recommandation 3) : l'audit a élaboré une grille de lecture commune entre les chargés de projets et les membres de la Commission consultative ainsi qu'un guide d'instruction qui détaille l'interprétation des critères de sélection des projets et les spécificités des financements octroyés selon la thématique.
- La valorisation des informations contenues dans les rapports de mission et les évaluations externes (recommandation 5) : le Service de la solidarité internationale (SSI) a élaboré un plan d'évaluations externes pour la période 2025-2028 qui précise le contexte et les dimensions devant faire l'objet d'une attention particulière et, dans certains cas, les questions d'organisation des structures.
- L'adoption d'un nouveau logiciel métier (recommandation 6) : l'audit a développé une nouvelle application dont le déploiement a démarré au mois de juin 2025. L'application permettra aux équipes d'assurer la gestion des organismes financés.

La recommandation 4 qui concerne la clarification de la pratique de contractualisation était échue au 30 juin 2025. Un nouveau règlement d'application sur la solidarité internationale (RLSI) a été révisé et mis à jour ; il doit être approuvé par le Conseil d'État au printemps 2026. Ce règlement permettra notamment d'harmoniser les formes de contractualisation des subventions du SSI en ce qui concerne les partenaires stratégiques. Cette recommandation a donc fait l'objet d'un report d'échéance au 30 juin 2026.

No 189 Financement cantonal direct des projets d'aide au développement					
Numéro	Libellé	Priorité	Responsable	Date échéance	Statut
189-R1	Formaliser l'étape préalable de sélection	Moyenne	Service de la solidarité internationale	31.12.2024	Fermé
189-R2	Compléter la procédure d'identification et de prévention des conflits d'intérêts	Moyenne	Direction des affaires internationales	31.10.2024	Fermé
189-R3	Uniformiser les pratiques des chargés de projet en matière d'instruction des dossiers et des rapporteurs au sein de la commission consultative	Moyenne	Service de la solidarité internationale	31.12.2024 report 30.06.2025	Fermé
189-R4	Clarifier la pratique de contractualisation	Elevée	Service de la solidarité internationale	30.06.2025 report 30.06.2026	Ouvert
189-R5	Valoriser les informations des rapports de mission et les évaluations externes	Moyenne	Service de la solidarité internationale	30.06.2025	Fermé
189-R6	Adopter un nouveau logiciel métier	Très élevée	Direction des affaires internationales	31.03.2025	Fermé